

LE DELIGNOIS

VOLUME 3 • N°2 • AOÛT 2010

DOSSIER :

RÉSULTATS

DES ANALYSES D'EAU 2009



Photo : Danielle Croteau



ASSOCIATION
DES PROPRIÉTAIRES
DU
LAC DELIGNY
MANDEVILLE

WWW.LACDELIGNY.ORG

DANS CETTE ÉDITION

MOT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE 2010

DOSSIER :
Résultats des analyses
d'eau 2009

QUILLES-O-THON

ADHÉSION 2010-2011

BABILLARD

MOT DU CA

par Jean-Denis Lacourse

Si nous sommes tous ici aux abords du lac c'est qu'il y a sûrement des raisons communes. Que ce soit la quiétude des lieux, la beauté de sa nature, la fraîcheur du plan d'eau ou encore les nuits étoilées, nous désirons que cela demeure à jamais.

Cet endroit est unique pour nous, malgré qu'il en existe une multitude, c'est celui-ci qui importe, là maintenant. Qui aurait cru, il y a plusieurs décennies, que nous pourrions par nos manières, affecter l'intégrité d'un écosystème. Les moyens et les connaissances que nous disposions à cette époque étaient, à mon avis, dérisoires.

Maintenant que nous savons, nous ne pouvons feindre l'innocence. Nous pouvons réduire substantiellement les effets négatifs de notre présence dans cet environnement. La conformité aux nouvelles règles sur l'assainissement des eaux, les bandes riveraines, l'utilisation de produits domestiques moins nocifs sont, entre autres, des moyens à notre portée.

Certes, il y a l'aspect économique à considérer mais toutefois, nous avons plus à perdre, en ignorant les faits, j'en suis convaincu. Le lac fait partie de notre richesse collective, il est l'idéal commun.

Notre regroupement fait foi de notre engagement et de nos préoccupations à propos de la pérennité de ces ressources. Nous sommes nombreux, nous pourrions l'être davantage. Parlez-en à vos voisins nous avons tous à y gagner.

L'association travaille pour chacun d'entre nous, elle veille au grain. Elle s'informe, s'instruit, analyse, consulte et participe à ce qui touche de près au bien-être de notre milieu. Alors, contribuer à son épanouissement en faisant parvenir votre cotisation si ce n'est déjà fait.

Vous trouverez sur votre site internet, des documents très intéressants produit par Simon Armstrong, notre eco-conseiller depuis trois ans, tel que ; « La caractérisation de la bande riveraine du lac Deligny », « La caractérisation des tributaires du lac Deligny » et la « Sensibilisation des riverains du lac Deligny ». Vous y découvrirez une multitude de références, d'informations et d'astuces à l'adresse suivante :

www.lacdeligny.org

Bonne Lecture !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2010

Voici quelques points saillants de l'assemblée annuelle tenue le 13 juin dernier :

3 postes étaient en élection cette année, soient les postes de : Claude Dignard, Éric Millmore et Michel Dupont-Hébert qui n'a pas souhaité renouveler son mandat et 2 autres postes étaient à combler suite à des démissions, soient les postes de Monique Lévesque et Normand Gariépy. Les résultats des élections sont les suivants :

- Claude Dignard, Éric Millmore, Francine Desjardins et Jean-Denis Lacourse ont été élus. Il reste toujours un poste vacant au sein du conseil d'administration. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à communiquer avec un membre du c.a.
- Suite à un vote, la cotisation annuelle passera de 25 \$ à 30 \$ à partir de l'année 2011.
- Si vous avez une information ou une plainte à communiquer à la municipalité vous pouvez vous adresser à un membre du c.a. qui acheminera l'information à la Municipalité, en toute confidentialité.



GAGNANTS DE TIRAGE MERCI À TOUS NOS COMMANDITAIRES !

1 certificat cadeau 20 \$ Quincaillerie Piette	Robert Savard
1 pot de confiture d'Édith et André Désilet	Daniel Cossement
Livre de l'association sur nos lacs « Les connaître pour mieux les protéger »	Carmen Tremblay
1 pot de miel de Jean-Louis Roy	Claire Bouchard
1 sac de magasinage C.D. Brandon	André Rémillard
1 bouteille de vin d'Édith et André Désilet	Luc Gauthier
1 certificat cadeau de 10 \$ cosmétique Familiprix	André Daigle
1 lanterne C.D. Brandon	Jean-Claude Charpentier
1 livre de l'association sur l'identification des arbres, arbustes et arbrisseaux du Québec	Francine Desjardins
1 certificat cadeau de 20 \$ Familiprix	Liliane Daigle
1 pot de miel de Jean-Louis Roy	Jeannot Bernier
1 petit banc CD Brandon	Stéphane Benjamin
1 pot de miel d'Édith et André Désilet	Rose-Yvette Charpentier
1 certificat cadeau de 10 \$ cosmétique Familiprix	Michèle Bernier
Tirage moitié/moitié	Michèle Bernier



DOSSIER : RÉSULTATS DES ANALYSES D'EAU 2009

Lors de notre assemblée générale annuelle, nous avons présenté le rapport des tests d'eau 2009 du Réseau de surveillance volontaire des lacs du Ministère québécois du Développement durable, Environnement et Parcs (MDDEP), auquel votre association adhère pour la quatrième année. Les tests ont été effectués à 3 reprises, en juin, juillet et août 2009.

Malheureusement, il y a eu un problème informatique, et par conséquent les données de la transparence de l'eau ont été perdues, mais elles continueront d'être prise en 2010.

Sommairement, les informations étaient les suivantes :

L'eutrophisation (processus de vieillissement) du lac se produit à cause de la quantité de matières nutritives apportées au lac.

Catégories de vieillissement d'un lac :
oligotrophe = jeune et peu enrichi
mésotrophe = vieillissement intermédiaire
eutrophe = vieillissement avancé

L'objectif de l'étude était de mesurer le phosphore (nutriments) du lac, le chlorophylle (algues microscopiques en suspension), la transparence (clarté de l'eau) et le carbone dissous (indice de pauvreté en oxygène).

Les algues (**chlorophylle**) se développent lorsqu'elles sont nourries (**phosphore**), elles consomment l'oxygène (carbone dissous) du lac et contribuent à la clarté de l'eau (**transparence**).

CONCLUSION

Les variables physicochimiques mesurées dans une des zones d'eau profonde du lac Deligny donnent des signaux discordants, mais son état trophique se situe vraisemblablement dans la zone de transition oligo-mésotrophe.

D'après les résultats obtenus, le lac Deligny est à un stade intermédiaire d'eutrophisation. Afin de ralentir ce processus, le MDDEP recommande l'adoption de mesures pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. Cela permettrait de préserver l'état du lac et ses usages.

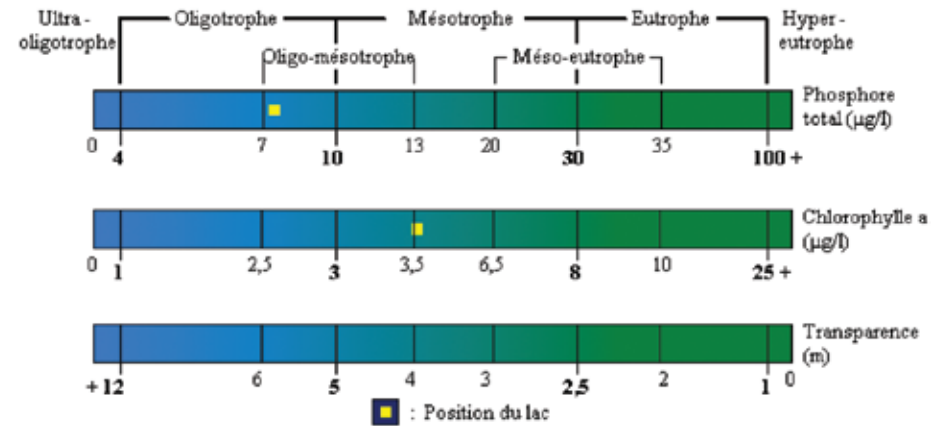
Il y a donc une nette amélioration depuis le début de notre association avec le RSV-Lacs en 2007. Nous vous demandons de continuer à suivre nos recommandations et de continuer votre bon travail.

NOS RECOMMANDATIONS

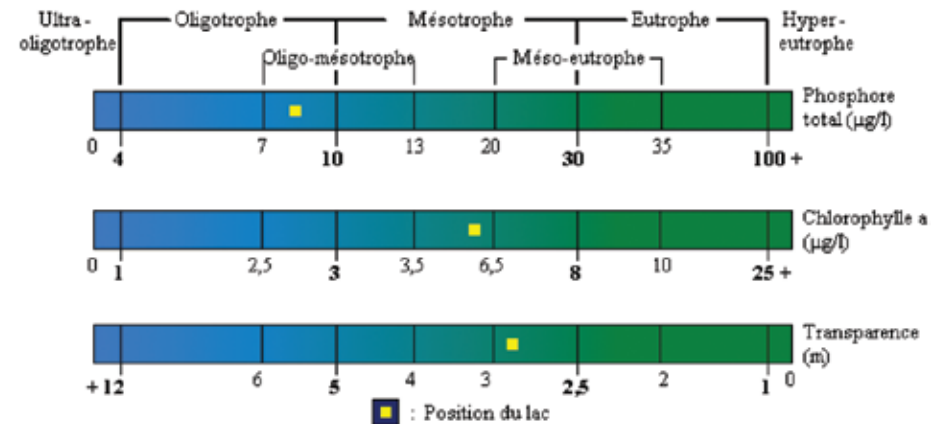
- Aménager une bande riveraine (10 M)
- Ne pas aménager de plage avec du sable ou de la terre
- S'assurer de l'efficacité des installations sanitaires
- Éviter les fertilisants
- Utiliser des savons sans phosphate
- Éteindre les moteurs de bateaux dans les zones de moins d'un mètre et réduire la vitesse en eau peu profonde
- Éviter de nourrir la sauvagine

Pour obtenir une copie du rapport complet, consultez notre site Internet : www.lacdeligny.org

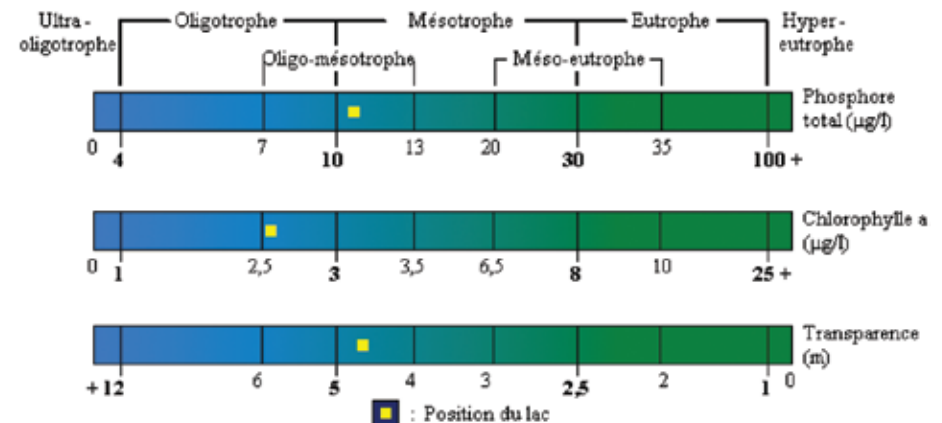
LES RÉSULTATS 2009



LES RÉSULTATS 2008



LES RÉSULTATS 2007



QUILLES-O-THON

3 OCTOBRE 2010

Levée de fond pour l'association

Dans le cadre d'une levée de fond, l'association organise en octobre prochain un quilles-o-thon.

Nous vous invitons à former une équipe de six personnes et nous soumettre le tout à l'adresse courriel de notre site :
info@lacdignity.org
ou par téléphone : (450) 835-0304.

Pour les personnes seules ou en couple, nous pouvons vous jumeler et former une équipe.

Salle de Quilles Quillorama St-Gabriel

4 Rue Majeau, Saint-Gabriel-De-Brandon (Québec) J0K 2N0

Coûts : 15 \$ pour 3 parties incluant les souliers et les taxes.

**C'est un événement à ne pas manquer,
une occasion de se rassembler après un si bel été !**



ADHÉSION 2010-2011

Voilà venu le temps de renouveler votre adhésion comme membre de l'Association des propriétaires du lac Deligny. Pour l'année qui vient, dépassons les **78 membres inscrits**.

Être membre de l'association, en plus de démontrer votre volonté de préserver la qualité de notre milieu de vie, vous permet d'assister aux réunions d'information, de participer aux discussions et aux décisions, d'avoir droit de vote à l'assemblée générale annuelle ainsi que de participer aux différentes activités organisées par votre association. Le coût est toujours de 25 \$ par année par personne, pour un maximum de deux personnes par résidence.

Vous êtes invités à compléter et à envoyer le présent coupon d'adhésion avec votre chèque ou argent comptant par la poste :

355, ch. du lac-Deligny, Mandeville (Québec) J0K 1L0.

Nous comptons sur la participation de tous nos membres, n'hésitez pas à nous communiquer vos idées, questions ou commentaires.

Posez un geste pour l'environnement, un geste pour les générations futures !



Adhésion 2010-2011

Nom 1 : _____

Nom 2 : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Tél. : _____

Date : _____

Chèque

Comptant

Montant total



Idées, Questions ou Commentaires

BABILLARD

UN MERCI SPÉCIAL À NOS PARTENAIRES

- M. Guy André,
Député de Berthier-Maskinongé
- M. André Villeneuve,
Député de Berthier
- Municipalité de Mandeville
- Caisse populaire de Brandon
- Coutu & Comtois, notaires
- Gingras, Moïse Assurances
- Immo Brandon
- Imprimerie Gibraltar Inc.
- JM Sports St-Gabriel
- JMP Équipements
- Marché Bonichoix Gloria
& José Desrochers Inc.
- Marché Métro Bourgeault
- Pharmacie Champoux,
Gagnon, Plante
- Prodsac Networking
- Quincaillerie Piette Inc.
- Studio du lac
- Ti-Bonhomme Excavation Inc.

Et ... il ne manque que vous ...
Vous voulez faire votre part au développement de l'association ! Vous êtes propriétaire d'une entreprise et résidez au lac Deligny en saison ou à l'année, alors communiquez avec nous au 450-835-0304 ou sur notre site web et, pour une somme modique, nous placerons une publicité de votre entreprise sur notre site Internet au www.lacdeligny.org qui est visité plus de cent fois par mois, selon nos statistiques. De plus, nous vous offrons une visibilité dans le Delignois.

**Venez rejoindre les rangs de
nos partenaires !
Nous avons besoin de vous !**



Pssst !

**Avez-vous oublié
de poster votre
renouvellement
d'adhésion ?**

La vitalité de l'association
en dépend !

Merci !

TRUCS ET ASTUCES

N^o
011

Pour empêcher les mauvaises herbes et limiter les arrosages en été, utilisez le paillage ! Le paillage consiste à couvrir le sol de matière organique (comme des résidus de plante, de la paille ou encore des feuilles). En plus de lutter efficacement contre les mauvaises herbes, le paillage protège la terre des agressions du vent ou du soleil, ainsi que de la pluie qui a tendance à « lessiver » les cultures !

Source : www.trucsdgrandmere.com

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Francine Desjardins
Claude Dignard

Claudine Jodoin
Jean-Denis Lacourse

Éric Millmore
Nancy Rodrigue



Recycled
Supporting responsible use
of forest resources
www.fsc.org Cert no. SW-COC-2081
© 1996 Forest Stewardship Council

